42e PRIX DES JEUNES ÉCRIVAIN·E·S

Concours d'écriture

PJE

Tu as entre 16 et 26 ans ?
Envoie ton texte avant le 28 janvier 2027 !

Renseignements :
prix.pje@pjef.net
+33 561 56 84 84

www.pjef.net

création graphique : www.delphinefabro.com

Soutenu par
GOUVERNEMENT
pass Culture
La Région Occitanie
Agir avec vous !
Ville de Muret
Sofia
la culture avec la copie privée
CFC SAVOIR PARTAGER LES SAVOIRS
la francophonie
Fondation Jan Michalski
fondation suisse pour la culture prohelvetia
FUGUE
MANATOUR voir & savoir
transdev OCCITANIE

Règlement
42e Prix des jeunes écrivain·e·s

Concours international d'écriture en langue française

Fondée en 1984 à Muret, l'association Prix du Jeune Écrivain a pour but de promouvoir la lecture, l'écriture et la littérature auprès de la jeunesse francophone. Plus de 100 lauréats et lauréates de son concours international d'écriture ont depuis poursuivi leur parcours, et un grand nombre d'entre eux ont été récompensés par de prestigieux prix littéraires. L'association favorise aussi les rencontres entre les écrivains et leurs lecteurs, entre les jeunes et la littérature, et crée des passerelles avec les arts de la scène, la musique et le cinéma.

Édition 2027-2028

Le concours du Prix des jeunes écrivain·e·s récompense des œuvres de fiction (nouvelles, contes ou récits) écrites en langue française, en prose, par de jeunes auteurs et autrices de toutes nationalités.
Aucun thème n'est imposé. Chaque participant ou participante garantit l'originalité de son texte. Tout emprunt à des textes déjà publiés, y compris dans des journaux ou des magazines, ou diffusés sur Internet, doit être expressément signalé. Au moment de l'inscription, le texte envoyé n'aura jamais été soumis, même partiellement, au PJE, ni primé par un autre jury. L'œuvre soumise au concours doit être entièrement originale, créée et rédigée directement en français par un être humain ; elle ne peut avoir été initialement écrite dans une autre langue puis traduite en français, par son auteur ou autrice ou par un tiers.

Qui peut participer ?

Compte tenu de la date limite des inscriptions fixée au 28 janvier 2027, les candidats et candidates doivent être âgés d'au moins 16 ans et au plus de 26 ans. Leur date de naissance doit être comprise entre le 28 janvier 2000 et le 28 janvier 2011. À l'exception des personnes ayant obtenu le premier prix, les anciens lauréats et anciennes lauréates peuvent participer à nouveau, sous réserve de remplir les conditions d'âge.
Le candidat ou la candidate ne doit pas être, ni avoir été, titulaire d'un contrat d'édition, que ce soit pour le texte proposé au concours ou pour tout autre texte, sauf dans les cas suivants : publications en revue, participation à d'autres prix littéraires, publication collective, édition uniquement numérique ou à compte d'auteur.

Présentation des textes

Chaque participant ou participante ne peut soumettre qu'un seul texte.
Le texte doit être fourni dans un format compatible avec Word, OpenOffice ou LibreOffice. Il doit comporter entre 15 000 et 40 800 signes, espaces compris. Police : Times New Roman ; taille 12 ; interligne 1,5 ; marges 1,5 cm.
Pour respecter l'anonymat, aucun nom, aucune signature, ni aucune illustration ne doivent figurer sur les pages du texte. Les pages doivent être numérotées. Un titre est indispensable.

Toute candidature non conforme à ces consignes sera rejetée.

Association Prix du Jeune Écrivain

18, rue de Louge, 31600 Muret - France
+33 5 61 56 84 84
prix.pje@pjef.net

Inscription

Toutes les inscriptions se font en ligne sur le site internet : www.pjef.net, via l'onglet dédié, à partir du jeudi 26 novembre 2026 à 12 h (fuseau horaire de Paris – UTC + 1). Remplir le formulaire d'inscription (identité, coordonnées, etc.) et télécharger le texte selon la procédure décrite.

Frais d'inscription :

- Candidats ou candidates d'un État membre de l'Union européenne ou de nationalité canadienne, suisse, britannique ou américaine (quel que soit leur lieu de résidence) : 25 €. À régler via le site internet. Non remboursés en cas de texte non conforme.
- Candidats ou candidates d'une autre nationalité (quel que soit leur lieu de résidence) : exonérés de frais d'inscription.

Date limite d'inscription

Jeudi 28 janvier 2027 à 12 h (fuseau horaire de Paris - UTC + 1).

Le jury

Des lecteurs et lectrices bénévoles présélectionnent les textes. Ils sont ensuite soumis à un jury d'écrivains et écrivaines francophones qui sélectionne les 10 textes lauréats ainsi que le premier prix. Les décisions du jury sont sans appel.

La remise des prix aura lieu en mars 2028.

Les avantages et récompenses

Chaque lauréat ou lauréate bénéficie :

- Du tutorat d'un écrivain ou d'une écrivaine membre du Jury ;
- De la publication de son texte dans un recueil édité par les éditions Fugue, disponible en librairie ;
- D'une rémunération au titre d'une avance sur les droits d'auteur versés par la maison d'édition ;
- D'un accompagnement professionnel permettant la découverte des différentes facettes du métier d'écrivain (rencontres avec les publics, formations avec des professionnels de l'édition, masterclasses avec des auteurs et autrices) ;
- D'une invitation en Occitanie* (frais de voyage et de séjour pris en charge par le PJE) pour la cérémonie de remise des prix ainsi que l'ensemble des événements ayant lieu durant L'Instant Livre, la semaine des jeunes écritures du PJE (mars 2028).

Le recueil portera le titre du premier prix, désigné par le Jury.
Les demi-finalistes non retenus reçoivent une fiche de lecture personnalisée.

**sous réserve des capacités matérielles et financières de l'association*